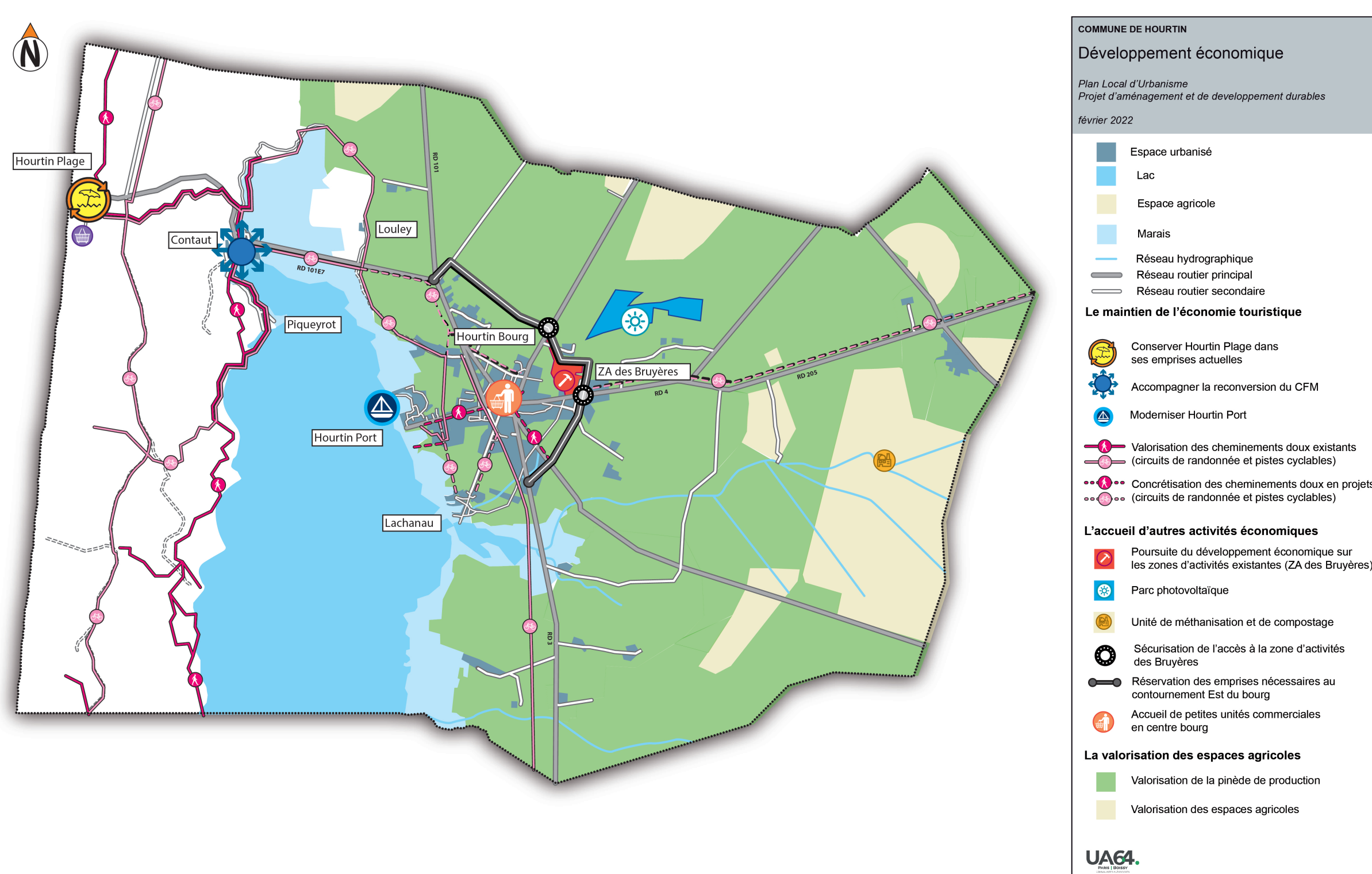
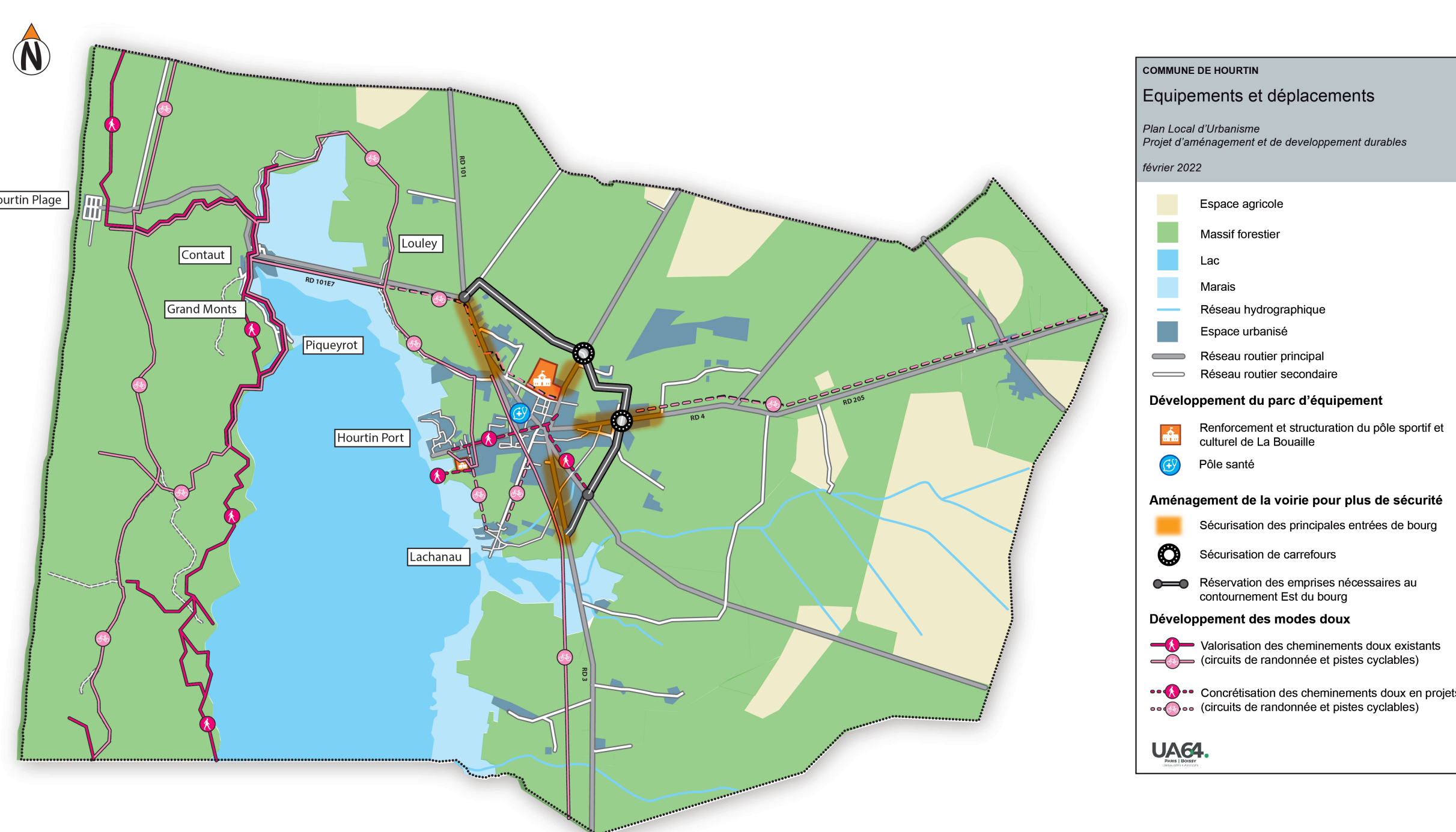




Axe 3. Soutenir les activités économiques et touristiques

- Accompagner l'économie touristique en conservant la qualité de vie au quotidien : moderniser Hourtin Port, valoriser Hourtin Plage dans ses emprises existantes, participer à la reconversion de l'ancien Centre de Formation de la Marine Nationale
- Soutenir les activités économiques garantes du maintien des populations permanentes : commerces et services autour de la place centrale et du bourg notamment et leur accessibilité, zone d'activités « Les Bruyères »
- Assurer la pérennité des activités forestières et agricoles



Axe 4. S'adapter aux déplacements et qualifier les infrastructures et équipements publics

- Adapter les équipements et services aux besoins des résidents actuels et futurs : rationaliser les équipements et les réseaux en fonction des besoins futurs, identifier une zone à vocation éducative, culturelle et sportive au Nord de la rue de la Bouaille, déplacer des ateliers municipaux sur la zone d'activités « Les Bruyères »
- Faciliter et sécuriser la circulation des habitants de la commune (entrées de ville accès aux équipements et aux entreprises, plan de circulation estival, schéma des cheminements doux etc.)